

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/10/2014

Ordre du jour :

-1 Inscription des chemins ruraux au PDIPR et au PDESI

La CCCV demande au Conseil d'accepter l'inscription au plan départemental 3 circuits qui traverse le village et notamment sur des terrains privés de la Commune ; à savoir
N°5 : La tour lanterne ; passage pourtour des étangs et traversée du parc boisé.
N°6 : Le torp ; traversée parking salle gare, terrain de pétanque, parc boisé et mairie
N°8 Nouvelle boucle sur Toussaint ; chemin du trou du renard mitoyen avec Toussaint.
Le Maire demande au Conseil d'en décider.

-
-
-
-

-2 Mise en place d'un service d'instruction du droit des sols mutualisé,

Le Maire donne lecture, d'une lettre émanant de la CCCV, ayant pour objet la mise en place d'un service instruction du droit des sols mutualisé et demande au Conseil d'en décider.

Le Conseil après en avoir délibéré, valide le questionnaire comme suit :

-Vous disposez actuellement,

d'un PLU :	NON
d'un POS :	NON
d'une carte communale	NON

-Envisagez-vous d'élaborer une carte communale ou un pos : Elaboration d'un PLU en phase terminale

-Autorisation du droit des sols, souhaitez-vous adhérer, via une convention, à un service d'instruction d'actes d'urbanisme à l'échelle intercommunale ou intercommunautaire : OUI

Sauf transfert de compétence à l'EPCI , Le Maire reste signataire des actes instruits par le service, sur sa commune

-Souhaitez-vous que le service se charge de l'instruction des CU de simple information article L410-1a OUI

-Au cours de la phase d'instruction , souhaitez-vous que le service instructeur se charge de la consultation des concessionnaires NON

-Souhaitez-vous déléguer votre signature au service instructeur afin qu'il se charge des demandes de pièces complémentaires NON

-Le contrôle de la conformité des travaux peut être assuré par le service instructeur pour les recouvrements obligatoires NON

-Nombre d'établissements recevant du public (public ou privé) 15

Souhaitez-vous que le service urbanisme se charge

-3 Réfection du Chemin rural (barrière blanche) et rue de l'église

Le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention afin de procéder à la réfection du chemin rural situé face à la salle polyvalente jusqu'à la barrière blanche et la rue de l'église à partir de la RD 68 jusqu'au droit de la rue d'hougerville.

Estimation 54992 € HT

Egalement renouvellement de la demande de réalisation de 3 ralentisseurs sur la RD 150

Devis 107.842,49 HT,

-

-

-4 Subvention aux associations

Le Maire demande au Conseil d'arrêter le montant des subventions (tableau joint)

-

-

-5 Attribution logements (6 résidence d'Orival-3 résidence La Panetière)

Résidence d'Orival MMme Cléret Sébastien et Blanquet élodie

La panetière Madame Lemaistre Céline deux enfants ou Mme Laurent 2 enfants

Demandeur également Siline Tony

-

-6 Cheminée ancienne sucrerie (maintien ou pas)

Entre. SAVTP démolition totale 12250 € ht ou partielle 2/3= 21000 € ht

-

-

-7 Personnel :

-Gilles Laffilay

-Mélanie Auger

Proposition de prolongation d'une année pour ces deux contrats

Le Conseil après en avoir délibéré décide de renouveler pour une année les contrats de Monsieur Laffilay Gilles et Madame Auger Mélanie

-

-8 Questions diverses

-

-Demande peinture boiserie extérieure bureau de la cccv

Le Conseil donne son accord.

-Pôle d'équilibre territorial et rural (petr)

-Lotissement 1^{ère} tranche, réunion le 3 novembre avec Caue et Atd

Le Conseil prend acte.

-14/18, les évènements en pyrotechnique 2.300 € TTC

Le Conseil, décide de retracer cette commémoration en complément de l'exposition par une projection en pyrotechnique pour un montant TTC de 2.300 €.

-Plan cantine et école, demande d'honoraires, trois architectes à désigner

Proposition M Leroux Me Méchet Me Fauvel

Le Conseil donne son accord

-Assurance du Personnel : taux

-Convention pour la télé-relève des compteurs gaz
Le Conseil autorise le Maire à signer la convention.

-PLU, présentation de la carte modifiée
Le Conseil après en avoir délibéré valide les corrections du plan de zonage, demandées par le Dréalà savoir :

-Validation toiture préau 4.160,76 € HT
Le Conseil après en avoir délibéré valide en investissement, la dépense de 4160,76 € HT.

-Appel d'offres électricité CCCV demande à 3 électriciens Indépélec, Fécampélec
Lamotte
Le Conseil donne son accord

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à :

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/10/2014 COMPTE RENDU

-1 Inscription des chemins ruraux au PDIPR et au PDESI

La CCCV demande au Conseil d'accepter l'inscription au plan départemental 3 circuits qui traverse le village et notamment sur des terrains privés de la Commune ; à savoir
N°5 : La tour lanterne ; passage pourtour des étangs et traversée du parc boisé.
N°6 : Le torp ; traversée parking salle gare, terrain de pétanque, parc boisé et mairie
N°8 Nouvelle boucle sur Toussaint ; chemin du trou du renard mitoyen avec Toussaint.
Le Maire demande au Conseil d'en décider.

- PLU (plan de zonage)

-

-

-

-2 Mise en place d'un service d'instruction du droit des sols mutualisé,
Le Maire donne lecture, d'une lettre émanant de la CCCV, ayant pour objet la mise en place d'un service instruction du droit des sols mutualisé et demande au Conseil d'en décider.

-

-

-

-3 Réfection du Chemin rural (barrière blanche) et rue de l'église

Le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention afin de procéder à la réfection du chemin rural situé face à la salle polyvalente jusqu'à la barrière blanche et la rue de l'église à partir de la RD 68 jusqu'au droit de la rue d'hougerville.

Estimation 54992 € HT

Egalement renouvellement de la demande de réalisation de 3 ralentisseurs sur la RD 150

Devis 107.842,49 HT,

-

-

-4 Subvention aux associations

Le Maire demande au Conseil d'arrêter le montant des subventions (tableau joint)

-

-

-5 Attribution logements (6 résidence d'Orival-3 résidence La Panetière)

Résidence d'orival MMme Cléret Sébastien et Blanquet élodie

La panetière Madame Lemaistre Céline deux enfants ou Mme Laurent 2 enfants

Demandeur également Siline Tony

-

-6 Cheminée ancienne sucrerie (maintien ou pas)

Entre. SAVTP démolition totale 12250 € ht ou partielle 2/3= 21000 € ht

-

-

-7 Personnel :

-Gilles Laffilay

-Mélanie Auger

Proposition de prolongation d'une année pour ces deux contrats

-

-8 Questions diverses

-

-Demande peinture boiserie extérieure bureau de la cccv

-Pôle d'équilibre territorial et rural (petr)

-Lotissement 1^{ère} tranche, réunion le 3 novembre avec Caue et Atd

-14/18, les évènements en pyrotechnique 2.300 € TTC

-Plan cantine et école, demande d'honoraires, trois architectes à désigner
Proposition M Leroux Me Méchet Me Fauvel

-Assurance du Personne : taux

-Convention pour la télé-relève des compteurs gaz

-PLU, présentation de la carte modifiée

-Validation toiture préau 4.160,76 € HT

-Appel d'offres électricité CCCV demande à 3 électriciens Indépélec, Fécampélec
Lamotte

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à :